



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION, LE MARDI 5 MARS 2024, POUR UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire qui se tiendra le 5 mars 2024, à 19 h 05, à la salle du conseil au 421, 4^e Avenue, à Sainte-Hélène-de-Bagot, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Adresse : 375, 6^e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot
Lot numéro 1 956 848**

Nature et effets :

Cette demande vise à obtenir une dérogation permettant que le terrain ait une profondeur inférieure à 27,5 mètres, tel que requis au Règlement de lotissement.

Toute personne intéressée pourra s'exprimer, lors de l'assemblée de consultation publique, le 5 mars 2024.

Donné à Sainte-Hélène-de-Bagot, ce 15 février 2024.

Micheline Martel, OMA
Directrice générale et greffière-trésorière